

UE6 : PPPE - Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant

| | | | | | | | |
|---|-----------------|---|--|---|------------------------|---|-------------------------------------|
| # | ECTS crédits | # | Composante Médecine et Pharmacie | # | Volume horaire 24.0 | # | Période de l'année Semestre 1 |
|---|-----------------|---|--|---|------------------------|---|-------------------------------------|

En bref

- # **Date de début des cours:** 6 sept. 2020
- # **Langue(s) d'enseignement:** Français
- # **Méthode d'enseignement:** Hybride
- # **Organisation de l'enseignement:** Formation initiale
- # **Forme d'enseignement :** Total
- # **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Le PPPE L.AS (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) est spécifique aux étudiant.e.s de première année de Licence Accès Santé, quelle que soit la licence disciplinaire de rattachement.

Cet enseignement répond à l'arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, qui précise que les « parcours de formation doivent également comporter un module de préparation au second groupe d'épreuves mentionné au 2° de l'article R631-1-2 du code de l'éducation nationale et un module de découverte des métiers de santé ».

Objectifs

Le PPPE L.AS a pour vocation d'accompagner les étudiant.e.s dans la construction de leurs parcours de formation et de développer un argumentaire leur permettant de motiver leur choix d'orientation et leur projet professionnel.

Au 1er semestre l'étudiant.e. sera amené.e à se questionner sur ses choix d'orientation, à effectuer une démarche de bilan, à découvrir les possibilités de poursuite d'études, ainsi que les métiers du secteur de la santé.

De nombreux supports, outils et ressources seront proposés pour accompagner les étudiant.e.s: portefeuille d'expériences et de compétences, plateformes numériques, des testes en ligne, mais aussi des temps d'échanges et de rencontres pour mieux percevoir la réalité de certaines filières (forums métiers).

Des dossiers devront obligatoirement être remis par l'étudiant.e argumentant le choix de poursuite d'étude. Ils viendront appuyer les candidatures en deuxième année d'étude de santé lors de l'épreuve orale du 2nd groupe.

Heures d'enseignement

| | | |
|---|----|-----|
| UE6 : PPPE - Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant | TD | 25h |
|---|----|-----|

Infos pratiques

Lieu(x)

Poitiers-Campus